

## Rapport d'activités 2023

Introduction	2
1. Administration	2
Equipe de direction et secrétariat	2
2. Personnel enseignant	3
Départs, arrivées et remplacements	3
Fidélité	3
3. Formation continue	4
Communauté de pratiques, utilisation des outils numériques	4
4. Associations	4
Association bernoise des écoles de musique (ABEM)	4
Association suisse des écoles de musique (ASEM)	5
5. Projets pédagogiques et concerts	8
Jeunes cordes	8
Ateliers pop/rock/jazz	9
Concert de clôture	9
Camp musical	9
Concert de Noël EMJB - EJCM	10
6. Auditions	10
7. Examens	10
8. Filière intensive	11
Situation en août 2023	11
Atelier de musique d'ensemble	11
9. Nouvelle offre pédagogique	11
10. Concours	12
11. Événements divers	12
12. Statistiques	13
13. Société Diapason, bâtiment siège de Saint-Imier	13
14. Adhésion à la marque Grand Chasseral	14
15. Remerciements	14

## Introduction

Les préparatifs du jubilé de l'école de musique ont beaucoup occupé le personnel administratif, ainsi que les membres de la direction au cours de l'année 2023. Le choix de la nouvelle ligne graphique, la réorganisation du site internet, la planification des manifestations du 50ème anniversaire ont mobilisé beaucoup de forces et d'énergie. Les réflexions issues des discussions menées avec les membres du corps enseignant lors de des deux assemblées semestrielles ont conduit à l'émergence de projets pédagogique qui se déploieront au cours de l'année 2024.

Un important travail de révision du règlement d'école a également été conduit par la direction, en collaboration avec une délégation issue du corps enseignant. L'ancienne version datant de 2004, il était devenu nécessaire de prendre en compte les nombreuses évolutions des procédures en vigueur dans notre institution, en lien avec l'utilisation toujours plus intensive des outils digitaux.

Une attention particulière a d'ailleurs été portée à la sécurité informatique au travers d'une démarche d'audit qui a fourni des indications précieuses, mais qui a également mis en évidence la bonne gestion de cette question délicate au sein de l'institution.

L'entrée au comité de l'Association bernoise des écoles de musique (ABEM) de Mme Salomé Scheidegger, conseillère municipale de la commune de Tavannes et déjà membre du comité de l'EMJB, a permis d'assurer une continuité de la présence francophone dans ses instances dirigeantes.

La mise en conformité de l'organisation de notre filière intensive avec les nouvelles exigences cantonales (Talents bernois) et fédérale (Jeunes Talents Musique) aura également constitué une étape importante de l'évolution de notre système de formation et d'encouragement de nos élèves particulièrement talentueux.

Le concert de clôture de l'année scolaire 22-23, le 4 juillet, restera dans les mémoires pour le nombreux public présent, ainsi que pour les 5 lauréat·es des examens de certificat qui ont présenté un programme particulièrement exigeant et coloré.

## 1. Administration

### Equipe de direction et secrétariat

La direction et l'administration de l'école ont fonctionné en 2023 comme suit :

**Philippe Krüttli**, directeur (70%) : responsabilité administrative, pédagogique et artistique de l'école ; gestion du personnel ; représentation de l'EMJB.

**Julien Annoni**, directeur adjoint (60%) : direction de projets pédagogiques ; communication ; représentation déléguée de l'EMJB (auditions, examens).

**Sandra Oppliger**, secrétaire de direction (60%), responsable de l'administration ; secrétariat général, salaires, comptabilité finale, budget, facturation aux clients, communes et canton.

**Catherine Wittmer**, secrétaire (50%) : secrétariat général, auditions, gestion des locaux et des comptes créanciers/débiteurs.

**Johan Wermeille**, assistant de direction (25%) : responsable de l'informatique, site internet, gestion du matériel pour les musiques actuelles, organisation et coordination des ateliers, gestion et sonorisation d'événements dans le domaine des musiques actuelles, inventaire.  
**Blaise Brunner**, représentant du personnel enseignant au comité et aux assemblées générales.

## 2. Personnel enseignant

### Départs, arrivées et remplacements

#### Départs

**Anne Jolidon**, professeure de piano depuis 1990 a pris une retraite anticipée au 31 juillet.

**Vincent Membrez**, professeur de piano moderne et de formation musicale depuis 2005 a quitté l'école cet été en raison d'une réorientation professionnelle (engagement à l'HEMU Lausanne-Fribourg-Sion).

**Augustinas Rakauskas**, professeur d'accordéon depuis 2019, a dû constater l'impossibilité de concilier ses différents engagements (domicile à Leysin).

#### Arrivée

**Tiffanie Müller**, professeure d'accordéon formée à l'HEMU, ancienne élève de l'EMJB, a pris le relais d'Augustinas Rakauskas, dans le cadre d'une procédure d'engagement débouchant sur un CDI.

#### Mutation

**Gérard Massini**, professeur de piano et de formation musicale au bénéfice de compétences stylistiques larges, a repris les élèves d'Anne Jolidon et de Vincent Membrez sur les sites de Corgémont et Saint-Imier.

Trois professeur·es ont vu leur **CDD renouvelé pour une année** en août 23 :

**Mathilde Bernard**, harpe, Saint-Imier,

**Xavier Sprunger**, saxophone, Saint-Imier,

**Clément Strahm**, piano moderne/formation musicale pop/rock/jazz, Plateau de Diesse.

#### Fidélité

Ont reçu en 2023 des marques de reconnaissance pour leur fidélité :

Nathalie Stalder                      30 ans

Line Gerber-Bassin                      20 ans

Fanny Anderegg                      15 ans

Caryl Baker

Antoine Joly

Catherine Vay

Catherine Wittmer                      10 ans

### 3. Formation continue

#### **Communauté de pratiques, utilisation des outils numériques**

La démarche d'activation de communautés de pratiques sur l'utilisation d'outils pédagogiques numériques, initiée en 2022, s'est poursuivie en 2023 par la mise sur pied de deux matinées d'échanges et de formation animées par Vincent Membrez et Johan Treichel, tous deux professeurs à l'EMJB. Un groupe d'enseignant·es a pu se perfectionner ou s'initier à la plateforme de création musicale Bandlab et au logiciel d'écriture MuseScore les 10 et 17 mars.

### 4. Associations

#### **Association bernoise des écoles de musique (ABEM)**

Le nouvel administrateur général, Reto Inaebnit, a pris ses nouvelles fonctions au 1er août 23.

Lors de l'Assemblée des délégué·es du 31 mai 2023 au Rathaus de Thun, des mutations au comité ont été actées. Suite aux départs du comité de Martin Rytz (EMJB), Daniel Suter (EM Bienne) et Reto Inäbnit (Konzibern), l'assemblée a élu Salomé Scheidegger (EMJB), Lionel Zürcher (EM Bienne) et Andreas Oestreicher (EM Aaretal) pour les remplacer.

#### **Stratégie 23+**

Après diverses procédures de consultations et réflexions, le comité de l'ABEM a développé une stratégie pour les prochaines années qui a été présentée aux délégué·es lors de cette même séance. Le comité portera une attention particulière au travail de lobbying politique pour développer la perception d'appartenance des écoles de musique au système de formation cantonal. D'autre part, il souhaite renforcer la fonction de prestation de services de l'administration générale (formation continue pour directions d'écoles, conseils juridiques, développement qualité).

Un certain nombre d'objectifs sont subordonnés à ces grandes orientations :

- **Collaboration avec l'école publique**  
Les écoles primaires et les écoles de musique doivent collaborer dans un esprit de partenariat et permettre aux élèves de bénéficier d'une formation musicale parfaitement adaptée. Pour ce faire, les écoles de musique doivent être intégrées dans les stratégies de formation cantonales et communales, la pratique d'autorisation pour les leçons de compensation doit être uniformisée et les enseignants des écoles de musique doivent également pouvoir enseigner dans les écoles primaires. L'ABEM, et en particulier le nouveau service de coordination écoles de musique-écoles primaires, peut apporter son soutien dans la mise en réseau et le lobbying et développer des outils de bonnes pratiques.
- **Égalité des chances**  
Les frais d'écologie et les systèmes de rabais des écoles de musique bernoises doivent être conçus de manière que tous les enfants et les jeunes aient accès à la formation musicale. Une certaine harmonisation en ce qui concerne les différents systèmes de rabais sociaux serait souhaitable. Le canton doit également être davantage mis à contribution. L'ABEM et en particulier le groupe de travail finances a déjà discuté de premières analyses et de solutions susceptibles de faire avancer le processus politique correspondant.

- **Encouragement des talents dans le canton**

Nous détectons de plus en plus les talents à un stade précoce et proposons un soutien optimal à différents niveaux. Les écoles de musique mettent en œuvre le concept-cadre de la Confédération (Jeunes Talents Musique) et les programmes d'encouragement correspondants. L'ABEM s'engage à intensifier le lobbying pour l'établissement de conditions favorables et pour un financement consolidé des programmes.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, la centrale administrative doit être réorganisée et dotée de moyens supplémentaires (poste de soutien entre 40% et 60% à partir d'août 2024).

Le canton a clairement communiqué qu'une augmentation de sa participation pour le renouvellement du contrat de prestations ne sera possible que si les écoles de musique acceptent d'augmenter les cotisations de manière correspondante.

Dans cette optique, une hausse échelonnée sur 2024 et 2025 a été acceptée, après une discussion engagée, par l'assemblée des délégués.

### **Charte**

Toujours lors de cette assemblée, la nouvelle charte a été adoptée.

### **Retraite Hans Peter Hess**

Hans Peter Hess, administrateur sortant, a été remercié au travers d'une laudatio rédigée et présentée par le directeur de l'EMJB.

A noter que l'EMJB accueillera l'**assemblée cantonale des délégués 2024** le mardi 14 mai à 19h00 dans le bâtiment rénové de la Couronne à Sonceboz.

### **Talents bernois**

Pour rappel, l'obtention d'une carte « Talent bernois » constitue une condition pour bénéficier par l'école publique d'une reconnaissance de ce statut et pour l'obtention de dispenses éventuelles, soit ponctuelles, soit régulières. Elle est également nécessaire pour intégrer une école publique qui comprend une section dédiée aux talents musicaux ou sportifs. De plus, cette reconnaissance obtenue par la Commission spécialisée musique doit permettre l'obtention d'un soutien financier de la Confédération délivré dans le cadre du programme Jeunes Talents Musique.

L'EMJB a adressé à la commission cantonale spécialisée sa demande de reconnaissance de sa filière intensive comme programme officiel d'encouragement des talents. Quelques adaptations ont été nécessaires pour que notre programme soit compatible avec le concept cantonal (carte talent bernois) et le programme fédéral Jeunes Talents Musique (cf. détails plus bas).

### **Association suisse des écoles de musique (ASEM)**

Au cours de l'année de référence 2023, l'ASEM a axé son travail sur les thèmes suivants :

#### **Forum sur la formation musicale FMB**

L'année 2023 de l'association a été ouverte par le 10e Forum sur la formation musicale, intitulé Transformation - Numérisation et inclusion dans la formation musicale qui s'est tenu les 20 et 21 janvier 2023 au centre des congrès de Baden. Les exposés et les discussions

ont fourni des impulsions passionnantes, tandis que les bonnes pratiques des écoles de musique suisses ont servi de pont vers la pratique. Les deux thèmes traités (inclusion et digitalisation) vont continuer d'occuper toutes les personnes actives dans le domaine de la formation musicale ces prochaines années, la marge de progression, dans le domaine de l'inclusion notamment, demeurant considérable.

### **Profil professionnel de l'enseignant·e de musique**

La révision du profil professionnel des pédagogues musicaux s'est achevée en 2023. Sous le titre enthousiasmer - accompagner - qualifier, un document complet a vu le jour, qui montre de manière impressionnante les multiples facettes de cette profession. De nombreuses personnes issues de différents milieux pédagogiques et institutionnels ont travaillé plus de deux années sur cette version qui prend largement en compte les multiples évolutions que ce métier a connu au cours des deux dernières décennies. Ce document est appelé à servir de cadre de référence pour les personnes qui pratiquent ce métier en Suisse, pour les étudiants·es en HEM, les responsables du secteur éducatif et du monde politique, les parents et autres cercles intéressés. A une époque où le renouvellement du personnel enseignant commence de poser des problèmes, il s'avère plus que jamais important de rappeler combien cette activité pédagogique se révèle, certes exigeante et complexe, mais oh combien passionnante et importante pour notre société.

### **Programme fédéral "Jeunes talents musicaux"**

Pour rappel, le Département fédéral de l'Intérieur a édicté en été 2022 une ordonnance relative au programme Jeunes Talents Musique visant à coordonner les mesures en matière de promotion des talents musicaux en Suisse, en application de l'article constitutionnel 67a. Comme cela a déjà été dit, l'ASEM a pris une part très active à l'élaboration de ce concept qui constitue la base sur laquelle s'appuient les différents cantons pour l'élaboration de leur propre programme d'encouragement leur permettant, s'il est validé par la Confédération, de conclure une convention de prestations avec celle-ci débouchant sur des versements de soutiens financiers fédéraux aux talents reconnus, ainsi qu'aux institutions prestataires de formation.

D'autre part, l'ASEM a également participé activement à l'élaboration, au sein des commissions d'experts mandatées par la Confédération, de critères d'évaluation communs pour la validation des entrées d'élèves dans le programme ou pour le changement de niveaux de formation. Ces travaux ont été publiés au début de l'année 2023.

Au cours de cette année, l'OFC a pris de nombreux contacts avec les directions de la formation ou de la culture cantonales, mais aussi avec les associations cantonales mandatées par leurs autorités. Le dialogue s'est ainsi ouvert avec pratiquement tous les cantons dont 16 ont déjà reçu l'aide fédérale pour la mise en route du processus.

Les cantons de Berne, Lucerne, Nidwald, Saint-Gall, Vaud et Zurich ont réussi à mettre en route leur programme d'encouragement des talents, alors que Genève et le Jura le prévoient pour 2024.

A noter que l'ASEM publie sur son site internet les différents programmes cantonaux au fur et à mesure de leur validation par la Confédération.

### **Mise en œuvre de l'article 67a Cst.**

Depuis la votation fédérale du 23 septembre 2012, les responsables de l'ASEM n'ont eu de cesse de contribuer aux différents processus de mise en application de l'article 67a entré dans la constitution fédérale à cette occasion.

Il est possible de prendre connaissance des différentes étapes qui ont conduit à l'élaboration des programmes Jeunesse + Musique et Jeunes Talents Musique de la Confédération en consultant la chronique qui a été rédigée par Christine Bouvard, ancienne présidente de l'ASEM, dans le cadre de son mandat de conseillère politique qui s'achèvera en juillet 2024, sur le site internet de l'ASEM.

En juin 2023, le Département fédéral de l'Intérieur a mis en consultation son Message culture pour les années 2025 – 2028. Ce document définit les différents axes de la politique culturelle de la Confédération pour la prochaine période de quatre années et précise le volume financier à disposition qu'elle se dote pour atteindre ses objectifs.

Le comité de l'ASEM a pris position dans son document de réponse à la consultation, à l'instar de nombreuses autres associations, en se ralliant aux positions du Conseil Suisse de la Musique (CSM) pour certains aspects généraux et à celles de la Conférence des Hautes Ecoles de Suisse (CHEM) pour les questions relatives à la formation professionnelle.

Elle a cependant développé une argumentation spécifique sur les questions ayant trait aux trois alinéas de l'article 67a Cst, ainsi qu'à l'article 12a Lec.

De manière générale, même si l'ASEM considère que la Confédération a annoncé des mesures équilibrées pour soutenir la vie culturelle dans notre pays, elle doit malgré tout constater que l'augmentation des moyens financiers destinées à financer cette politique n'est que très faible (+ 0,7% de ressources pour la formation musicale).

L'ASEM continue de déplorer que la Confédération ait concentré son action sur la mise œuvre des alinéas 1 et 3 de l'article 67a (formation musicale extrascolaire et encouragement des talents), laissant la responsabilité de l'enseignement de la musique à l'école publique complètement aux cantons. C'est pourquoi l'ASEM a demandé à la Confédération d'intensifier sa collaboration avec les cantons, les villes et les communes, appelant de ses vœux la création d'une plate-forme du dialogue national sur la culture. Par ailleurs, il s'avère nécessaire d'intensifier le dialogue avec les acteurs de la formation dans les cantons, notamment la Conférence des Directions d'Instruction Publique (CDIP).

Concernant le programme J+M, l'ASEM a demandé une extension de celui-ci dans le domaine de la petite enfance et des apprentis dans les écoles professionnelles tout en insistant sur la nécessité d'encourager les projets inclusifs et d'intensifier les démarches de communication visant à mieux faire connaître ce programme. L'ASEM a également demandé de prêter une attention particulière au report éventuel des ressources financières dévolues à J+M vers le programme Jeunes Talents Musique. Une augmentation des moyens mis à disposition pour ce dernier a d'ores et déjà été demandée en vue du prochain message culture. La formulation très vague de l'article 12a Lec devrait être revue pour permettre une application plus précise, ainsi qu'un meilleur contrôle.

Le comité de l'ASEM continue de suivre l'évolution de ces différents dossiers de près et poursuit son dialogue avec les responsables politiques tant au niveau cantonal que fédéral.

### **Développement d'un concept de numérisation ASEM**

Comme l'ensemble de la société, les écoles de musique en Suisse sont également mises au défi par les phénomènes de transformation numérique qui s'opèrent dans tous les domaines de la vie. L'ASEM s'est fixé pour objectif d'élaborer un concept de numérisation, qui servira de base aux écoles de musique pour développer leurs propres stratégies face à la culture du numérique.

La transition numérique n'est pas seulement une question d'introduction de nouveaux outils, mais implique avant tout un changement de culture de travail et de pratiques pédagogiques

et artistiques. Les directions des écoles de musique doivent donc être conscientes des défis et des opportunités, sachant que ces évolutions suscitent également des craintes qu'il faut prendre en compte.

Le concept en préparation tente d'aider les écoles de musique à répondre à la question suivante : "Comment intégrer de manière profitable et judicieuse la transformation numérique dans l'enseignement de la musique et dans l'organisation des écoles de musique suisses tout en préservant leur rôle social ? L'objectif est de créer un concept aussi dynamique que possible, qui permette aux directions d'écoles de trouver l'inspiration et les outils afin de développer leur propre stratégie, adaptée à la réalité de leur école de musique.

### **Renouvellement de postes dans les écoles de musique**

Depuis quelque temps, des difficultés en lien avec le renouvellement du corps enseignant dans les écoles de musique sont apparues de plus en plus fréquemment et de manière très préoccupante, en tout cas pour certains instruments.

Le comité de l'ASEM a souhaité se faire une idée plus précise sur cette question en soumettant un questionnaire à toutes ses écoles membres. 223 d'entre elles ont participé activement à ce sondage nous permettant d'appuyer nos analyses sur des réalités vécues sur le terrain.

Le questionnaire a pris en compte les réalités d'organisation différentes pour les écoles de campagne ou pour les grandes institutions urbaines. De même, les questions ont été conçues pour différencier le domaine classique de celui des musiques pop/rock/jazz et actuelles. La moyenne du nombre de postulations reçues pour telle ou telle branche donne une importante indication sur les difficultés rencontrées par les directions d'écoles de musique.

Les résultats montrent de manière claire qu'il est devenu difficile de trouver de la relève pour l'enseignement de la guitare classique, du piano moderne, voire aussi parfois classique, ainsi que dans le domaine de l'initiation musicale/rythmique, musique et mouvement. Les résultats complets peuvent être consultés sur le site de l'ASEM.

La Conférence des Hautes Écoles de Suisse (CHEMS) s'est déclarée très intéressée par les résultats de ce sondage et a déclenché une réflexion à l'interne de ses structures. Par ailleurs, un groupe de travail mixte ASEM/CHEMS se mettra en route en 2024 pour tenter de trouver des solutions à cet épineux problème. A noter que, selon de nombreux contacts que l'ASEM entretient dans le cadre des groupes régionaux de l'Union Européenne des écoles de musique (emu), Onda latina (pays latins) et LLACHD (pays germanophones), il apparaît que cette problématique reflète une tendance générale en Europe.

## **5. Projets pédagogiques et concerts**

### **Jeunes cordes**

L'ensemble « **les jeunes cordes de l'EMJB** », a travaillé depuis octobre 2022, sous la conduite de Catherine Vay et Mihai Francu. **15 élèves âgés de 7 à 12 ans** provenant des classes de violon, violoncelle et contrebasse se sont réunis le samedi matin à Corgémont (9 séances) et ont préparé un concert qui a eu lieu, le dimanche **5 février** à 17h00 au Temple de Tramelan. A noter que l'ensemble s'était déjà produit le 9 décembre 2022 à la collégiale de Moutier, dans le cadre du **concert de Noël** organisé en collaboration avec l'EJCM.



### **Ateliers pop/rock/jazz**

30 élèves (22 en 2022), répartis dans 4 ateliers, ont travaillé selon diverses formules :

- Standard 1, Saint-Imier, Timothy Verdesca & Eliane Auderset (9 élèves)
- Standard 2, La Neuveville, Cyprien Rochat (6 élèves)

**et comme nouveautés en 2023 :**

- « Mon premier atelier », Saint-Imier/La Neuveville, Gaël Zwahlen & Xavier Sprunger, 9 répétitions de 60 minutes (7 élèves)
- Atelier électro, La Neuveville, Félix Fivaz (8 élèves).

Les concerts ont eu lieu le 31 mars et 1er avril 2023 au Café-Théâtre de la Tour de Rive à La Neuveville.

### **Concert de clôture**

Le concert de clôture de l'année scolaire 22/23 a eu lieu 4 juillet en la collégiale de Saint-Imier. L'orchestre de l'EMJB a ouvert les feux par une interprétation colorée de l'ouverture de l'opéra Guillaume Tell de Rossini. Erwan Cacciopoli (classe d'Héléana Syfrig) a ensuite présenté le premier mouvement du concert pour flûte et orchestre de Cécile Chaminade, s'exprimant avec virtuosité et finesse.

L'ensemble à corde en ensuite accompagné Kylian Nater, jeune élève de Tramelan (filiale intensive, classe Mihai Francu) dans l'interprétation du premier mouvement du concerto pour violon de Mendelssohn. Jonah Filippini, élève de guitare de Blaise Brunner, lui aussi accompagné par l'orchestre à cordes a présenté deux mouvements d'un concerto de Vivaldi.

Après les allocutions et les remises de certificat, l'orchestre a retrouvé sa dimension symphonique pour accompagner un autre lauréat de cette session 2023 exceptionnelle, à savoir Arthur Harsch, batterie, classe de Luigi Galati, qui a présenté une version ébouriffante d'un thème de Chick Corea, Spain, dont l'accompagnement orchestral a été arrangé par Claude Rossel, professeur de piano et de formation musicale à l'EMJB.

Cette soirée mémorable s'est poursuivie par une interprétation d'une poignante intensité d'une pièce de Max Bruch, Kol Nidrei, pour violoncelle et orchestre, de Sarah Loosli, classe de Catherine Vay. Lalou Avanthay, violon, classe Mihai Francu, a encore présenté le premier mouvement de la brillante Symphonie espagnole de Lalo avant que l'orchestre, placé toute la soirée sous la direction de Philippe Krüttli ne termine le concert par une interprétation pétillante de la danse hongroise no 5 de Brahms.

### **Camp musical**

La troisième édition du camp musical de l'EMJB s'est déroulée, comme les deux premières fois, au Basler Studienheim de La Ferrière, du 10 au 14 juillet. 12 élèves âgé·es de 9 à 16 ans provenant des classes de violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte traversière, hautbois, clarinette et trombone (EM de Bienne) et batterie ont préparé avec enthousiasme un programme varié, dans une ambiance joyeuse. A noter qu'à une exception près, l'ensemble des élèves avait déjà participé au camp l'année précédente. La question du maintien du camp s'est cependant posée jusqu'au dernier moment en raison du nombre limite d'inscriptions demandé par Jeunesse et Musique pour justifier son soutien (10 participant·es).

Le travail musical s'est réparti entre activités en diverses formations de musique de chambre et le jeu en tutti.

L'encadrement était assuré par Philippe Krüttli (direction), Catherine Vay, Mihai Francu et Christine Krüttli (accompagnements au piano) avec une contribution ponctuelle de Johan Wermeille.

Le concert final, avec des œuvres de Mozart, Brahms, Bizet et des musiques populaires de Grèce et des Iles britanniques a ravi le public.

Rappelons que le camp, placé sous l'égide de Jeunesse et Musique (J+M) continue d'être proposé à un prix très attractif.

### **Concert de Noël EMJB - EJCM**

Les deux écoles de musique jurassiennes ont à nouveau uni leurs forces dans la réalisation d'un concert de l'Avent qui a eu lieu en la Collégiale de Moutier le vendredi 8 décembre, selon une tradition désormais bien établie (troisième édition). Plus de 60 élèves issu·es des deux institutions, ainsi que deux écoles romandes amies, se sont partagé la scène érigée tout spécialement pour l'occasion. La Bande de hautbois EMJB – EJCM a ouvert les feux avec la vitalité sonore qui caractérise ce type de formation dans un répertoire mêlant une danse de la Renaissance, un thème Klezmer et un chant populaire. L'ensemble de flûtes de l'EJCM a enchaîné en défendant avec résolution le répertoire classique en interprétant des œuvres de Rossini et Boismortier, alors que l'ensemble de percussions des deux écoles a brillamment démontré comment il s'est approprié un thème sud-américain, une chanson pop française ou encore une pièce originale d'Emmanuel Séjourné. L'ensemble de clarinettes EMJB – EJCM a joué un florilège de pièces issues du vaste répertoire Klezmer. Le concert s'est terminé avec la brillance des cuivres des jeunes trombonistes romands, nouvel ensemble réunissant des élèves de l'EMJB, du Conservatoire neuchâtelois et de Lausanne, qui a interprété, entre autres, des pièces d'illustres compositeurs de musique de film comme Ennio Morricone ou John Williams.

## **6. Auditions**

46 concerts d'élèves ont eu lieu dans les communes de Saint-Imier, Cormoret, Courtelary, La Neuveville, Moutier, Bévillard, Corgémont, Tavannes et Tramelan.

## **7. Examens**

### **Examens instrumentaux**

59 élèves (64 en 2022) se sont inscrits dans les branches suivantes : piano classique (12), guitare classique (13), violon (6), violoncelle (6), flûte traversière (1), hautbois (1), clarinette (1), trombone (4), chant moderne (2), guitare moderne (6), piano moderne (1), batterie/percussion (6).

### **Certificats instrumentaux**

**Erwan Cacciopoli**, flûte traversière, classe d'Héléana Syfrig, mention « bien »

**Jonah Filippini**, guitare, classe de Blaise Brunner, mention « très bien »

**Sarah Loosli**, violoncelle, classe de Catherine Vay, mention « avec distinction » (filière intensive)

**Lalou Avanthay**, violon, classe de Mihai Francu, mention « avec distinction » (filière intensive)

**Arthur Harsch**, batterie, classe de Luigi Galati, mention « avec distinction » (filière intensive)

**Examens de formation musicale/solfège**

Ont obtenu une attestation de formation musicale, niveau certificat :

**Mélanie Hasler**, classe de Johan Treichel

**Diego Pellaud**, classe de Vincent Mmehrez

Prix de l'AAEMJB à : **Emelyn Saxer, Jason Valiani, Erwan Cacciopoli**

**8. Filière intensive**

**Situation en août 2023** (8 élèves) :

**Cursus classique**

- Kylian Nater (2010), violon, M. Francu (2019)
- Jules Jost (2008), guitare, Bl. Brunner (2020)
- Sara Sfez (2010), piano, J. Treichel (2021)
- Steven Mallaby (2014), piano, M.-Fr. Risoli (2021)
- Samuel Sfez (2012), guitare, Bl. Brunner (2022)

**Cursus pop/rock/jazz/musiques actuelles**

- Samuel Oudot (2004), guitare, C. Rochat (2019)
- Era Rodal (2009), chant, Fr. Hamel (2022)
- Lise Charpié (2008), guitare, C. Rochat (2022)

**Atelier de musique d'ensemble**

La première édition de ce module de musique en groupe a abouti le jeudi 28 septembre par un concert à la Collégiale de Saint-Imier. Le programme était composé des œuvres de Lee Maddeford qu'il a spécialement composées pour nos élèves.

Cette année de travail sur ce projet s'est révélée riche en enseignements dont nous avons tenu compte pour la deuxième édition de ce module de formation qui a débuté en automne 2023. A cette occasion, nous avons pu nous assurer la collaboration du compositeur jurassien Alain Tissot. Le défi consiste à trouver un équilibre dans le travail avec les élèves pour assurer leur préparation pour toutes les échéances de l'année (auditions, concerts, examens, concours). Il faut également rappeler que ce module de musique d'ensemble fait partie des exigences fédérales pour la reconnaissance de notre programme d'encouragement des talents.

**9. Nouvelle offre pédagogique**

Le développement des technologies numériques touchant également la musique, de nouvelles formes d'expression voient le jour et font leur entrée dans l'offre de cours de l'EMJB. La musique assistée par ordinateur, la production musicale sous de multiples formes sont nouvellement enseignées dans notre institution depuis août 2023.

Des collaborations de plus en plus fréquentes avec le ceff industrie à Saint-Imier, section multimédia, permettent à nos élèves de vivre des expériences d'enregistrement dans des conditions de studio, alors que les étudiants du ceff ont la possibilité de développer leurs compétences de prises de son.

## 10. Concours

### Concours suisse de musique pour la jeunesse (CSMJ)

- Nathan Habegger, trombone, classe de Rosario Rizzo 1er prix
- Samuel Sfez, guitare classique, classe de Blaise Brunner 1er prix
- Jules Jost, guitare classique, classe de Blaise Brunner 3ème prix

### Concours suisse de l'accordéon

- Guillaume Gerber, classe de Nicolas Page 1er de sa catégorie  
Mention excellent
- Yoan Morat, classe de Nicolas Page 2ème de sa catégorie  
Mention excellent
- Noam Ricciardi, classe d'Augustinas Rakauskas Mention très bien
- Célestine Gerber, classe d'Augustinas Rakauskas Mention très bien

### Concours pour jeunes solistes du Festival du Jura 2023

Lauréats EMJB :

- Steven Mallaby, piano, classe de Marie-France Risoli
- Kylian Nater, violon, classe de Mihai Francu
- Samuel Sfez, guitare, classe de Blaise Brunner

### Concours d'interprétation musicale SSPM Neuchâtel (novembre 2023)

- Samuel Sfez, guitare, classe de Blaise Brunner 1er prix, catégorie II

## 11. Événements divers

- 28 janvier, Saint-Imier, salle St-Georges, concert des **élèves de filière intensive**, cursus classique
- 5 février, 17h00, Tramelan, Temple, concert des **Jeunes cordes**
- 30 mars et 1er avril, La Neuveville, Café-Théâtre de la Tour de Rive, **concerts d'ateliers**
- 20 avril, la Neuveville, Musée d'Art et d'Histoire, assemblée générale, aubade par **Jason Valiani**, guitare, élève de Blaise Brunner
- 28 avril, Sorvilier, Résidence plein Soleil, 20ème anniversaire, aubade par **Kylian Nater**, violon, élève en filière intensive de Mihai Francu
- 28 avril, Saint-Imier, Foire de printemps, animations musicales par **Kylian Nater**, violon et **Jason Valiani**, guitare
- 6 mai, La Neuveville, Les Epancheurs et Tour de Rive, **Portes ouvertes**
- 6 mai, Saint-Imier, Salle de spectacles, Fête de l'asperge du Kiwanis club, animation musicale par quelques **élèves de la classe de chant moderne d'Eliane Auderset**.
- 18 mai, Stuttgart, 50ème anniversaire de l'Union européenne des écoles de musique (emu), formation de musique de chambre internationale, participation de **Colin Soldati**, violon, ancien élève de Mihai Francu
- 25 mai, Bévillard, journée commémorative enfance volée, animations musicales par **Colin Dalla Piazza**, accordéon, élève d'Augustinas Rakauskas et **quelques élèves de percussion** de Jonathan Salvi
- 2 juin, Corgémont, nuit des églises, participation de **Jason Valiani**, guitare

- 9 juin, Nods, quinzaine culturelle, concert de la **classe de chant moderne de France Hamel**
- 25 juin, Bellmund, Centre culturel La Prairie, **concert des élèves de filière intensive**, cursus classique
- 4 juillet, Saint-Imier, Collégiale, **concert de clôture**
- 11 au 14 juillet, La Ferrière, Basler Studienheim, **camp musical**
- 14 juillet, Saint-Imier, Collégiale, **concert final du camp**
- Avenches, 31 août – 2 septembre, Festival international Avenches Tattoo, participation de **Kylian Nater**, violon
- 23 septembre, Sonvilier, Pré-aux-Bœufs, marché d'automne, aubade par la **classe de chant moderne d'Eliane Auderset**
- 28 septembre, Saint-Imier, Collégiale, concert de **l'atelier Maddeford** (filière intensive)
- 6 octobre, Saint-Imier, foire d'automne, **aubade des classes de chant moderne de Fanny Anderegg et Eliane Auderset**
- 4 et 5 novembre (Delémont et La Chaux-de-Fonds), **3ème concours** pour jeunes solistes du Festival du Jura
- 22 novembre, Tavannes, Mérites sportifs et culturels, accueil nouveaux habitants, animation musicale par **Mélanie Hasler**, accordéon
- 1er décembre, Sonceboz, Couronne, **workshop filière intensive** (Sylvie Reynaert, gestion du stress) et concert duo de percussions Sylvie Reynaert et Emmanuel Séjourné (collaboration Usinesonsore)
- 6, 11, 14 et 21 décembre, Saint-Imier, Collégiale, **Chemins de l'Avent**, animations musicales par Samuel Sfez, Sara Sfez, Mélanie Hasler et Elisa Duvoisin
- 8 décembre, Moutier, Collégiale, **concert de l'Avent EMJB + EJCM**
- 9 décembre, Chindon, Temple, 17h30, **concert des Jeunes cordes**

## 12. Statistiques

Le nombre d'élèves subventionné·es s'élevait au 1.09.2023 à 813 contre 840 l'année précédente. En ce qui concerne les élèves adultes (non-subventionné·es), leur nombre était de 81 au 1.09.2023 contre 75 en 2022. Les 55 professeur·es, l'administration et la direction de l'EMJB se répartissent un peu plus de 17 postes de travail à temps complet.

Le prix de l'unité d'enseignement 2023 s'est élevé à CHF 4933.- et a été financé à raison de 24 % par le canton, 45 % par les communes et 31 % par l'écolage.

## 13. Société Diapason, bâtiment siège de Saint-Imier

L'École de musique du Jura bernois remercie le conseil d'administration de Diapason et son président, M. Martin Rytz, pour leur attention permanente aux différents besoins de notre institution. Il a notamment été possible durant cette année de mettre en route des réflexions importantes sur l'aménagement d'une accessibilité améliorée du bâtiment siège pour les personnes en situation de handicap, ainsi que de mettre en route une étude sur l'édification d'un pavillon annexe dédié aux musiques actuelles dans le jardin de la villa Savoye.

## 14. Adhésion à la marque Grand Chasseral

Après une procédure d'adhésion menée au cours du printemps, la candidature de notre école pour l'obtention du statut d'ambassadeur de la marque Grand Chasseral a été acceptée par la fondation homonyme. Ce nouveau logo est désormais présent sur tous nos supports de communication officielle.

## 15. Remerciements

Une fois de plus, j'exprime ma reconnaissance aux membres de notre **corps enseignant** dont l'engagement au service d'une école vivante et dynamique permet à nos élèves de vivre des expériences musicales épanouissantes. La direction est aussi très sensible aux efforts consentis par les **parents de nos élèves** dont l'implication s'avère précieuse pour la réussite du processus d'apprentissage. Le travail avec **les membres de la direction et du secrétariat** continue de s'opérer dans une dynamique extrêmement positive. Réunie en colloque à huit reprises, en plus d'un séminaire approfondi de deux jours au mois d'août, notre équipe s'appuie efficacement sur la complémentarité des compétences de ses membres. Un grand merci donc à Mmes **Sandra Oppliger** et **Catherine Wittmer**, à Mrs **Julien Annoni** et **Johan Wermeille** pour leur grand engagement au service de tous les partenaires de l'école.

Mes remerciements vont également à notre comité et à son président, M. **Mario Annoni**, dont le soutien et les conseils s'avèrent infiniment précieux.

Merci enfin à nos **autorités de subventionnement** dont la confiance nous permet d'accomplir notre mission de formation musicale dans les meilleures conditions possibles et nous incite, à la veille d'un grand anniversaire, à continuer de réinventer sans cesse notre école de musique.